

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE CHAPELLE ROYALE REUNI EN SEANCE  
ORDINAIRE EN DATE DU 25 MAI 2011**

**DATE DE CONVOCATION :** Le 20 mai 2011

**PRESIDENT DE SEANCE :** M. BLONSKY Thomas

**ETAIENT PRESENTS :** M. BLONSKY Thomas, Melle FONTAINE Céline, M. VANNIER André, M. DIONNET Jean, Mme TESSIER Nelly, Mme THIROUARD Annick, M.GALBY Claude, Mme CHALOIS Maryse, M. AUBRY Laurent, M. TEINTURIER Joël

**ABSENTS :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Melle FONTAINE Céline

Après lecture du procès verbal de la séance du 27 avril 2011 tous les membres ont signé au registre.

**ORDRE DU JOUR**

**MAINTIEN DU PREMIER ADJOINT SUITE AU RETRAIT DES DELEGATIONS.**

Suite à l'arrêté du 02 mai 2011 rapportant la délégation de fonctions et de signature de Monsieur Joël TEINTURIER 1<sup>er</sup> adjoint.

Conformément à l'article L2122-18 du CGCT qui précise : « lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de se prononcer pour le maintien, ou contre le maintien de Monsieur Joël TEINTURIER dans ses fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal décide de ne pas maintenir Mr Joël TEINTURIER dans ses fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint.

Nombre de votants : 10  
Nombre d'abstention : 0  
Nombre pour le maintien : 4  
Nombre contre le maintien : 6

Séance levée à 21h05.